

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 71 (1926)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bulletin bibliographique

Autor: F.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LECTURES D'HISTOIRE.

La guerre turque dans la guerre mondiale, par le commandant Larcher, diplômé de langue turque de l'Institut des langues orientales. Préface de M. le maréchal Franchet d'Espéry. Avec 65 croquis et 40 tableaux. Gr. in-8 de 681 pages. Et. Chiron édit. Paris. Prix 48 fr. (français).

Cet ouvrage est touffu, non par la faute de l'auteur, superfluités ou prolixité, mais parce que la matière est vaste et, qui plus est, fort complexe. C'est encore un de ces travaux de bénédictin et qui ne suppose pas seulement une longue patience ; doivent s'y ajouter beaucoup de perspicacité et une connaissance mûrie du sujet. Et c'est aussi un de ces ouvrages dont d'autres tireront le grand profit ; ils s'en serviront pour classer dans l'histoire générale de la guerre européenne la participation de la Turquie, l'étude de ses campagnes et l'influence qu'elles ont exercée sur l'ensemble des événements.

Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement d'un exposé des faits. En posant au préalable le « problème musulman » et le « problème turc », le commandant Larcher a entendu déterminer le cadre dans lequel la guerre turque, fragment de la guerre européenne, s'est poursuivie : le « problème musulman », qui comporte des reconnaissances du côté de « l'Islam », de son action spirituelle, de son domaine géographique, de ses populations ; le « problème turc », partie la plus importante de celui de l'Islam.

Ayant ainsi éclairé son sujet, l'auteur en aborde les éléments politiques et militaires, la formation, les alliances préparées par les aspirations du gouvernement jeune turc dans lequel Enver pacha joue un rôle dominant, le théâtre des hostilités, les forces respectives des Turco-Allemands et des Etats de l'Entente qui, sur ce théâtre, vont se trouver en présence.

Vient ensuite le récit sommaire des opérations, en commençant par l'affaire des Dardanelles au sujet de laquelle tant d'ouvrages ont paru et sur laquelle le commandant Larcher même est revenu ailleurs, à la lumière des documents officiels turcs. Nous n'avons pas encore eu connaissance de cette publication spéciale, mais sans doute a-t-elle fourni son fondement documentaire au chapitre Dardanelles du présent volume. Toutes ces relations, qui constituent une première partie du recueil dite « ensemble de la guerre » sont des esquisses, mais point si légères, cependant, qu'elles n'autorisent de premières conclusions sur le caractère général de la guerre turque : notamment le manque d'une direction commune et d'un plan rationnel chez les Alliés, dont les divers Etats poursuivent des buts particularistes au détriment de la grande guerre d'Europe. Si, finalement, l'Angleterre, demeurée en 1918 le seul adversaire actif de l'empire ottoman, donne la victoire à l'Entente, l'énorme disproportion des forces, l'épuisement total des Turcs et la décision de la guerre en Europe en sont les causes.

Ces premières conclusions, la suite de l'étude les confirmera avec d'abondantes preuves à l'appui. L'auteur nous transportera

successivement en Palestine et en Syrie, dans l'Irak et dans la Mésopotamie, au Caucase, en Perse, en Arabie. Il n'aura garde non plus d'omettre l'Afrique du nord dont on ne parle guère lorsqu'il s'agit du conflit européen et qui, cependant, a joué son rôle dans le développement des hostilités ottomanes et dans les réactions de l'Islam.

Puis il en vient à la liquidation de la guerre, dont la conclusion exigeait, en Turquie, la chute de la dictature jeune turque et, du côté des Alliés des accommodements qui tiendraient compte, le plus possible, des intérêts et des nationalités en contradiction.

Cette partie du volume, qui quitte les opérations de guerre pour revenir à la politique, n'est pas la moins intéressante. « Au premier regard, écrit l'auteur, il peut sembler que la Turquie sortait de la guerre complètement transformée... Ces conclusions excessives méconnaissent les facteurs de l'évolution et de ses lois... Il convient de se défier des apparences... » Et le commandant Larcher pose les deux questions auxquelles ses derniers chapitres répondront avec circonspection : En quoi la Turquie nouvelle diffère-t-elle de l'Empire ottoman ? Que conclure de l'expérience de la guerre au sujet de l'Islam ? Alors que des journalistes pressés de conclure nous assurent si volontiers qu'en Orient la nature n'a pas horreur des bonds, et que la preuve en est le remplacement chez les Turcs du fez par le chapeau de feutre mou et l'adoption du code civil suisse, on lit avec plus d'attention les appréciations du commandant Larcher.

Ajoutons que les pièces annexes très nombreuses qu'il a jointes à ses relations et qui constituent la documentation officielle de l'exposé, donnent une grande valeur à l'ouvrage. Mais reconnaissons aussi que sa lecture n'est pas toujours aisée, que la composition paraît parfois un peu ardue et qu'il faut voir dans l'ensemble de l'œuvre un défrichement du sujet d'une haute utilité plutôt qu'une page d'histoire à lire avec caresse de la loi du moindre effort.

F. F.

La violation de la neutralité belge et ses avocats, par Alfred de Ridder, docteur en droit et en sciences historiques. In-8 de 277 pages, plus annexes. Bruxelles 1926. Albert Dewit, édit.

On croyait définitivement tranchée la question de la violation de la Belgique en 1914. Elle ne l'a pas été au point de rendre inutile la revision du procès introduit par l'Allemagne officielle pendant les hostilités, procès constamment repris par de nouveaux auteurs, dans les mêmes termes d'ailleurs, mais dont la conséquence est d'obliger la défense à reprendre, elle aussi, ses exposés. A ce point de vue, l'ouvrage de M. de Ridder est précieux. Il met à jour les actes du procès à la date actuelle, avec une minutie et une clarté qui ne laissent rien à désirer. En 1915 et en 1916 déjà, Emile Waxweiler avait soutenu la thèse belge dans ses deux publications *La Belgique neutre et loyale* et *Le procès de la neutralité belge*. On rangera à côté d'elles le volume de M. de Ridder où sont examinées les controverses qui se sont produites depuis lors.

Ce n'est pas un médiocre sujet d'étonnement de constater la persistance avec laquelle, contre vents et marées, des auteurs reviennent en Allemagne sur des arguments cent fois refutés, arguments de la **faute belge préalable supprimant la faute allemande**, les affirmant à nouveau, malgré toutes les démonstrations de leur vanité. Encore si ces démonstrations ne provenaient que de milieux réputés

hostiles ou partiaux, leur discussion trouverait une justification dans le droit d'éprouver leur objectivité au nom de la vérité historique. Mais se sont des Allemands, et des Allemands spécialement autorisés à parler en connaissance de cause, qui en ont loyalement proclamé le mal fondé. Que de fois n'a-t-on pas rappelé le discours prononcé par Bethmann-Hollweg au Reichstag le 4 août 1914, reconnaissant que la pénétration des armées allemandes en Belgique était perpétrée sans droit, mais qu'une nécessité vitale en faisait une obligation militaire ! Que de fois n'a-t-on pas rappelé la déclaration du secrétaire d'Etat von Jagow à la même époque : « L'Allemagne n'a rien à reprocher à la Belgique dont l'attitude a toujours été correcte » ! Et quand, ultérieurement, les milieux officiels allemands prétendirent s'emparer des fameux documents Ducarne-Barnardiston pour reprocher à la Belgique d'avoir porté atteinte, la première, à sa neutralité, n'a-t-on pas vu des auteurs allemands, et non point des auteurs défavorables à la thèse de l'innocence allemande dans le déclenchement de la guerre, mettre avec soin de côté l'argument de la provocation belge ? Récemment encore, dans la revue *Die Kriegsschuldfrage*, — c'était au mois de juillet 1925, — un écrivain dont l'article appellerait sur certains points de sérieuses objections, — *Die Verletzung der belgischen Neutralität*, par le Dr Robert Oswald, — disait au sujet desdits documents : « Vouloir justifier l'invasion après coup, en s'appuyant sur les documents des « Conventions anglo-belges » découverts ultérieurement à Bruxelles, est chose inadmissible ».

C'est clair. Outre que ces documents rappellent une simple conversation entre deux militaires et qui n'a eu aucune suite diplomatique, ils se réfèrent à la crainte, — de l'Angleterre, d'ailleurs justifiée, l'événement l'a prouvé, — d'une invasion de la Belgique par les troupes allemandes. Dans ce cas, comment l'Angleterre devrait-elle remplir ses obligations de garante de la neutralité belge ? Ainsi la condition préalable de l'accord militaire était une initiative allemande de violer la Belgique.

Mais il y a plus, les documents n'étaient pas connus le 4 août 1914 ; ils ne l'ont été que plus tard. Comment pouvaient-ils être une justification du fait commis à cette date ?

Cette argumentation était d'une rare maladresse, application de l'adage populaire *Qui s'excuse s'accuse !* et dont la faiblesse ressort plus encore de la circonstance, aujourd'hui nettement exposée par l'ouvrage officiel des Reichsarchiv, de la date du fameux plan Schlieffen relatif au passage par la Belgique. Ce plan était arrêté bien avant que le général Ducarne et le colonel Barnardiston s'entretinssent de leurs soucis.

Pourquoi des historiens allemands, qui ne sont pourtant pas sans valeur, reviennent-ils si facilement à des erreurs manifestes et à des conceptions qui sont indubitablement au-dessous d'une perspicacité moyenne ? La cause en devrait-elle être demandée à quelque amour-propre qui ne serait pas encore parvenu à se soumettre à la réalité ? A tort où à raison, et en remontant l'ordre chronologique, on croit discerner les étapes suivantes dans leur raisonnement.

A sa base, la thèse de l'invincibilité allemande. L'armée n'a pas été vaincue ; elle ne l'a jamais été ; si elle a fini par se rendre, ce n'est pas en raison d'une supériorité des armes ennemies ; elle a été vaincue par le peuple allemand lui-même. Ceci est la première étape du raisonnement.

Sur la Marne déjà, l'armée allemande n'a pas été vaincue ; elle a, au contraire, battu l'adversaire. Le plan stratégique conçu par

Schlieffen aboutissait à son couronnement logique, infaillible, malgré les atteintes que lui avait portées l'exécutant, le colonel-général von Moltke. C'est la deuxième étape du raisonnement.

Si la conception de Schlieffen s'est montrée supérieure aux fautes d'exécution commises, supérieure jusqu'à les dominer malgré leur gravité, c'est qu'elle était géniale. Toute considération disparaît devant cette génialité ; celle-ci a justifié le passage par la Belgique, qui d'ailleurs, — et c'est ici, qu'emportés par l'amour-propre, des hommes par ailleurs intelligents tombent dans l'aveuglement, — était justifié par l'attitude de la Belgique elle-même. Nous sommes ici au troisième et ultime terme du raisonnement.

Alors s'amoncellent toutes les excuses par lesquelles ces auteurs cherchent à justifier, en droit comme en génialité, la conception de Schlieffen et la violation de la Belgique, ces excuses que M. de Ridder, avec une patience qui jamais ne se lasse, passe en revue : La Belgique n'était plus neutre depuis 1839 déjà ; si néanmoins elle l'a été jusqu'en 1870, elle ne l'était plus depuis, parce que des dispositions spéciales avaient été prises cette année-là par quelques-unes des puissances garantes pour le cas où les Français seraient entrés sur son sol ; et si elle l'était restée quand même, elle en avait perdu la qualité et son bénéfice d'Etat neutre à la suite des entretiens Ducarne-Barnardiston.

Si cette explication psychologique n'est pas pertinente, qu'on en cherche une autre, car on ne saurait croire que l'étrange état d'esprit qui règne encore chez les auteurs en question soit sans explication.

A noter, — ceci est d'intérêt plus particulièrement helvétique, — que la thèse de l'interdiction qui serait faite à un Etat neutre de prévoir avec les garants de son intégrité territoriale la protection militaire de celle-ci sous peine de perdre la qualité de neutre est proprement insoutenable. A juste titre, M. de Ridder invoque à ce propos le discours prononcé par M. le Conseiller fédéral Scheurer au Conseil national le 15 avril 1921. On se rappelle qu'une interpellation avait prié le Conseil fédéral de s'expliquer au sujet de la convention militaire passée par notre Etat-major avec l'Etat-major français pour le cas d'une violation du territoire suisse par les Allemands : « Ce qui a été fait de notre côté est resté complètement dans le cadre de la neutralité, a dit M. Scheurer. Vous savez que dans un cas semblable, on a fait un reproche à la Belgique. La Belgique s'est défendue avec la dernière énergie contre ce reproche et proteste encore aujourd'hui contre celui-ci avec la même énergie, à mon avis, à bon droit, et, si je suis bien informé, le point de vue officiel allemand s'est déjà modifié ou est sur le point de se modifier. Dans tous les cas, nous entendons déclarer que ce qui a été fait dans ce domaine est revendiqué par nous comme un droit et que nous n'y voyons rien qui soit incompatible avec notre indépendance et notre neutralité ».

Cette conception de nos droits politiques en matière internationale nous paraît incontestablement fondée, et c'est pourquoi nous avons maintes fois soutenu que la Confédération aurait avantage à conclure, dès le temps de paix, sous l'égide de la Société des Nations, des conventions militaires qui lui procurent un supplément de sécurité au cas d'une violation de son territoire par quelqu'un de ses voisins. Mais lorsque la *Revue militaire suisse* écrit cela, des juristes universitaires abstraits la trouvent extraordinaire !

Qu'on étudie donc, dans M. de Ridder, les nombreuses questions dont l'ensemble constitue le procès de la neutralité belge en 1914. Le lecteur suisse ne se livrera pas à cette étude sans profit.

F. F.

DIVERS.

Das Wunder von Karfreit im besonderem der Durchbruch bei Flitsch. (Le miracle de Caporetto, en particulier la percée de Plezzo), par le général d'infanterie Krauss. — Lehmann. Munich, 67 p. in-8 illustré. Prix : 3 Mk.

Par les effectifs en présence autant que par les résultats, Caporetto est peut-être la plus grande bataille de tous les temps et la percée de Plezzo en a été l'épisode décisif.

Le général allemand Krafft von Dellmensingen, ancien chef d'état-major de la 14^e armée allemande, a écrit, pour la collection du Reichsarchiv, le récit de cette bataille. Le général Krauss y commandait le 1^{er} corps austro-hongrois, subordonné à la 14^e armée et chargé précisément de la percée dans la conque de Plezzo. Estimant que l'auteur allemand n'a pas suffisamment fait ressortir l'importance du rôle joué à cette occasion par le corps d'armée austro-hongrois, le général Krauss a pris la plume pour combler cette lacune.

On a, surtout en Allemagne, tant médité de l'armée autrichienne et de ses chefs que l'on serait tenté de croire que tout ce qui a été fait de bon contre la Russie et l'Italie, l'a été par les Allemands. Le livre du général Krauss remet les choses au point et montre que les Allemands n'ont nullement monopolisé l'héroïsme et l'intelligence.

Les troupes du 1^{er} corps d'armée austro-hongrois — et leur chef — ont fait preuve, dans cette bataille, de qualités militaires qui n'ont été dépassées par aucune autre troupe. L.

Cours élémentaire de topographie, par Gardan et Zabern. Berger-Levrault, 1926. 200 p. in-8°. Prix : 9 fr.

Les auteurs de ce petit livre ont tous deux occupé des fonctions élevées au Service géographique de l'armée française. C'est dire que leur ouvrage est de nature à donner une notion exacte des procédés topographiques en usage dans cette armée.

Ces procédés, basés surtout sur l'emploi de la planchette, ne sont pas applicables, sans autre, chez nous où l'on emploie davantage le théodolite.

Malgré cela, l'officier et le topographe suisses trouveront dans ce cours élémentaire beaucoup de détails pratiques intéressants et d'explications théoriques fort claires, complétés par des croquis nombreux et fort bien faits.

A lire, tout spécialement, l'excellent petit chapitre sur les croquis panoramiques. L.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung. — Die Herbstübungen des 2. Armeekorps 1926. — Vom Zusammenwirken der Waffen, von Hptm. R. Böhli. — Waffentechnische Neukonstruktionen, von Hptm. G. Däniker. — Schiessausbildung, ziviler Schiessbetrieb und Zweckmässigkeit des Armeegewehres vom militärischen Standpunkt aus, von Oberlt. F. Streiff. — Zur Organisation des Zuges, von Korp. W. Höhn. — Die Offiziersausbildung, von Adj. U.-Off. E. Möckli. — Tagesfragen. — Brückenbauten der Genietruppen, von Major E. Stirnemann. — Totentafel. — Le Comité central aux sections. — Sektionen. — Literatur.